

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 juin 2026

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, renforce encore son dispositif d'hébergement d'urgence "canicule" à Paris, porté à 427 places

Face à l'intensification de l'épisode caniculaire, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, a pris la décision d'ouvrir 100 places d'hébergement d'urgence supplémentaires à l'École 42, dans le 17^e arrondissement, où 100 places avaient déjà été ouvertes le 22 juin 2026.

Alors que les températures élevées se maintiennent en Île-de-France, les dispositifs d'aide aux personnes les plus vulnérables sont renforcés. Des places d'hébergement d'urgence supplémentaires sont mobilisées, les accueils de jour élargissent leurs horaires et les maraudes sont intensifiées afin d'aller au-devant des personnes les plus exposées aux risques liés à la chaleur.

Lundi 22 juin, **86 maraudes** ont ainsi été effectuées afin d'orienter ces publics vers les **32 accueils de jours** ouverts à Paris.

L'ouverture de 100 places d'hébergement d'urgence supplémentaires à l'École 42 vient ainsi s'ajouter aux 327 places ouvertes depuis le 21 juin 2026, dont 60 au sein des locaux de la préfecture de région. Ce sont donc désormais **427 places** qui sont ouvertes à Paris en complément des dispositifs pérennes d'hébergement d'urgence.

L'État se mobilise quotidiennement pour accompagner les personnes les plus vulnérables. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de **115 000** personnes en situation de précarité qui bénéficient d'une prise en charge par l'État au titre de l'hébergement d'urgence et du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, dont **45 000** à Paris.

Le préfet rappelle l'importance de signaler toute personne en situation de détresse dans l'espace public en contactant les secours (15).

À ces niveaux de température, toute personne, même jeune et en bonne santé, peut subir un coup de chaleur ou un malaise grave si elle ne prend pas de précautions face à la chaleur. Il est indispensable que chacune et chacun adopte les bons réflexes :

- Boire de l'eau régulièrement, sans attendre d'avoir soif ;
- Manger en quantité suffisante et régulièrement en privilégiant les aliments crus et plats froids ;
- Porter des vêtements amples, légers et clairs, une casquette ou un chapeau, et des lunettes de soleil et appliquer une protection solaire ;
- Se rafraîchir plusieurs fois par jour et rechercher les zones ombragées ou réfrigérées ;
- Fermer volets et fenêtres pendant la journée et aérer la nuit ;
- Ne pas pratiquer d'activités physiques et sportives aux heures les plus chaudes, soit entre 12h00 et 18h00, et privilégier les activités douces ;
- Prendre régulièrement des nouvelles de ses proches ;
- Être vigilants aux personnes vulnérables à la chaleur : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, personnes isolées ou surexposées (notamment les personnes sans-abri).

Pour plus d'informations un numéro vert « Canicule info service » : 0800 06 66 66 est ouvert de 9h à 19h en France métropolitaine afin d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

En cas de malaise, forte fièvre ou propos incohérents : appelez le 15.

Retrouvez les recommandations de l'ARS sur :

[Fortes chaleurs et canicule : comment se protéger ? | Agence régionale de santé Ile-de-France](#)

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

